

l'ai fait transporter (1). Sa hauteur est de un mètre douze centimètres ; sa largeur de cinquante centimètres et son épaisseur de trente-deux. Cette pierre devait être appliquée contre un mur ainsi que le témoignent les moulures qui en forment le couronnement et la base , et qui ne règnent que sur trois côtés. Des crampons en fer, dont on voit encore les traces sur les faces latérales, la fixaient primitivement au sol, probablement sur un tombeau. Le couronnement affleuré sur la face principale et le côté gauche fait présumer que ce cippe a été utilisé pendant longtemps comme pierre d'angle.

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer , Monsieur , l'inscription est bilingue ; elle paraît remonter à une bonne époque. Douze lignes sont tracées en caractères grecs et dix en caractères romains. La hauteur des premiers caractères est en moyenne de quatorze millimètres ; celle des seconds de seize. De larges éclats enlevés par des chocs, de nombreuses écailles détachées par l'action des intempéries, des fautes d'orthographe et la ressemblance souvent complète des *epsilon* et des *sigma* rendent extrêmement difficile le déchiffrement de cette inscription. Néanmoins, et sur un simple dessin insuffisant pour tout autre, M. Léon Renier, avec une habileté qui tient du prodige, est parvenu à lire presque tout le texte grec :

(1) Il est maintenant (depuis le 20 février) au musée des antiques de Lyon , auquel je me suis fait un plaisir de le céder sur la demande de M. Martin-Daussigny, son zélé et savant conservateur.